

Courriel du 28 Decembre 2013

Marie Farge ---> Sandrine Malotaux

Le 28 Décembre 2012

Je vous conseille de regarder la video ci-après où David Tempest d'Elsevier a craque lors d'un débat à Oxford, à laquelle je fais allusion dans ce courriel. Elle se trouve sur le blog de Mike Taylor au 20 Décembre <<http://svpow.com/>>.

Je mentionne aussi le post d'Ingrid Daubechies du 22 Octobre 2012 sur le blog 'Mathematical Journals' qu'elle a créé sur le site de l'International Mathematical Union qu'elle préside. Elle y presente les réflexions de notre groupe CoK (Cost of Knowledge) sur la reforme des publications, en particulier l'émancipation des journeaux existants. Vous le trouverez sur

http://wavelets.ens.fr/BOYCOTT_ELSEVIER/BLOGS/2012_10_22_Ingrid_Daubechies.pdf

Dernière chose dont je parle dans ce courriel : le 18 Février 2012 j'ai modifié la page 'Elsevier' qui se trouve sur Wikipedia en précisant que ni les auteurs, ni les 'referees', ni les éditeurs ne sont payés par Elsevier. Quelqu'un a supprimé mes ajouts à plusieurs reprises et je suis entrée en dialogue avec lui sur Wikipedia. Vous trouverez les details sur

http://wavelets.ens.fr/BOYCOTT_ELSEVIER/MARIE_FARGE/WIKIPEDIA

Date: Sat, 28 Dec 2013 00:59:08 +0100 (CET)
From: farge <farge@lmd.ens.fr>
To: Sandrine Malotaux <sandrine.malotaux@inp-toulouse.fr>
Subject: [Relais-info] Fwd: [INSU-IST] Acces aux publications d'Elsevier a partir du 01/01/2014 (fwd)

Chere Sandrine Malotaux,

Je viens de retrouver l'original du mail que j'avais reçu a propos des negociations avec Elsevier (vous le trouverez ci-apres).

Avez-vous vu le post que Mike Taylor a propos des conditions de confidentialite qu'Elsevier impose pour le contrat 'Freedom Collection'? Vous le trouvez sur <http://svpow.com/> et il y a aussi une petite video ou David Tempest d'Elsevier avoue, devant un parterre de chercheurs a Oxford, que si Elsevier renoncait a

cette condition de confidentialité cela ferait baisser les prix d'abonnement...
En fait ces conditions de confidentialités sont probablement illégales en droit commercial (entrave à la concurrence) et en droit de la fonction publique. Y a-t-il des juristes parmi les négociateurs de Couperin comme je l'avais recommandé en 2011 dans l'avis que j'avais écrit pour le COMETS (cf. fichier attache)? Vous pourriez aussi vous appuyer sur le précédent du Brésil où la négociation avec Elsevier est faite au niveau du gouvernement et où le contrat est rendu public (sur un site Web, si ma mémoire est exacte). Avez-vous essayé d'exiger la même chose pour nous?

Il me semble également important que des chercheurs soient impliqués dans les négociations aux côtés des bibliothécaires. Combien participent aux négociations menées par Couperin? Je suis membre du comité éditorial de la revue ACHA ('Applied and Computational Harmonic Analysis') depuis sa création en 1993 chez Academic Press, journal qu'Elsevier a racheté en 2000. Je suis en grève depuis le début de notre boycott d'Elsevier (je suis parmi les 34 signataires de la déclaration 'Cost of Knowledge'), mais je reste membre du comité éditorial, ceci aussi longtemps que mon employeur (le CNRS) est en négociation avec Elsevier. ACHA est la revue d'Elsevier qui a le plus haut facteur d'impact en mathématiques et nous essayons de l'émanciper d'Elsevier (voir le post d'Ingrid Daubechies, présidente de l'International Mathematical Union, à ce sujet sur <http://www.mathunion.org/>). Il serait souhaitable que des membres des comités éditoriaux des revues d'Elsevier participent aux négociations, mais à condition qu'ils ne soient pas payés par Elsevier. En effet Elsevier finance de façon obscure certains d'entre eux (leur rôle étant de faire 'remonter' l'information et de 'rabattre' des chercheurs réputés pour qu'ils acceptent d'être auteurs, referees ou 'editor'), donc certains chercheurs 'roulent' pour Elsevier sans qu'il soit facile de les identifier. Vous pouvez lire l'échange que j'ai eu à ce sujet avec un biologiste quand j'ai modifié le 18 février 2012 la page Wikipedia, où Elsevier se targuait d'avoir 977 000 chercheurs à son service. Pareille désinformation conduit les politiciens, voire quelques bibliothécaires, à croire qu'Elsevier nous paie quand on travaille pour ses revues. Voir:

http://wavelets.ens.fr/BOYCOTT_ELSEVIER/MARIE_FARGE/WIKIPEDIA/120219_Modification_Elsevier_page.pdf

N'hésitez pas à m'appeler si vous souhaitez discuter de tout ceci.
Je suis joignable par téléphone au 01-42-77-33-47.
Bien cordialement,

Marie

----- Forwarded message -----

Date: Wed, 18 Dec 2013 16:05:18 +0100

From: Marie-Claire Lanceau <lanceau@lmd.polytechnique.fr>

To: relais-info@lmd.jussieu.fr

Subject: [Relais-info] Fwd: [INSU-IST] Acces aux publications d'Elsevier a partir du 01/01/2014

Pour information :

"Compte tenu des difficultes de negociations avec Elsevier menees par le Consortium Couperin et autres EPST dont le CNRS pour le renouvellement du contrat d'accès et a la demande de

l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) operateur du MESR , les acces aux publications d'Elsevier seront interrompus a compter du 31/12/2013.

Il en resulte que les portails des universites et Biblioplanets (CNRS) ne vous offrirons plus ces acces a Elsevier a dater du 01/01/2014, sauf , bien sur contre ordre lie a la reprise des negociations avec Elsevier.

Merci de diffuser cette information aupres de vos communautes .

A noter que la negociation porte sur 5 ans et qu'un des points d'achoppement concerne les revues hybrides .

Cordialement

Pascale Talour
